

LETTRE DE MISSION

Paris, le 20 juillet 2018

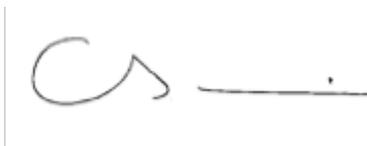
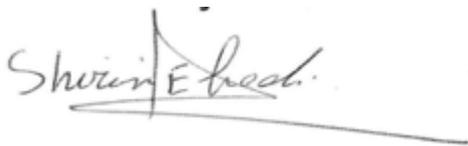
Le contrôle politique sur la presse, l'asservissement de l'information à des intérêts particuliers, la montée en puissance d'acteurs privés échappant au contrôle démocratique, la fragilisation du journalisme de qualité, la désinformation massive en ligne : tels sont les périls qui menacent une information libre, au-delà des menaces directes sur les reporters. Certains dangers sont déjà hélas familiers, d'autres plus nouveaux obligent à imaginer de nouvelles garanties démocratiques. Car c'est bien de la survie de la démocratie qu'il s'agit, celle-ci ne pouvant vivre sans un débat public informé, ouvert et dynamique.

La crise de confiance dans les démocraties et la montée en puissance de régimes despotiques représentent un risque pour les libertés, la concorde civile et la paix. Pour le bien des êtres humains, le débat public doit se fonder sur des "vérités factuelles" librement formulées et interprétées. L'exigence de rigueur, d'indépendance et de pluralisme est plus que jamais nécessaire pour relever les défis globaux et locaux : conflits armés, terrorisme, polarisation, corruption, discriminations, atteintes aux droits civils, politiques, économiques et sociaux, changement climatique, réduction de la biodiversité, criminalité organisée, etc.

Les équilibres traditionnels de l'espace public sont bouleversés par la fulgurance et la destructivité de ces évolutions. C'est pour imaginer ensemble des réactions appropriées que Reporters sans frontières (RSF) a décidé de créer la "Commission sur l'information et la démocratie", qui a pour mandat de rédiger une "Déclaration internationale" pouvant servir de fondement à un engagement international de parties prenantes diverses, sous la forme d'un "Pacte international pour l'information et la démocratie".

La Déclaration aura pour fonction d'énoncer des principes, de définir des objectifs et de proposer des modalités de gouvernance. Elle devra articuler les droits humains, notamment relatifs à la liberté d'expression, les principes déontologiques du journalisme et les règles éthiques pour le développement et l'usage des technologies, en indiquant les grandes orientations pour les décideurs publics et privés.

Le texte devra constituer une référence qui permette de mobiliser tous ceux qui sont attachés à préserver un espace public libre et pluraliste, condition de la démocratie.



Shirin Ebadi et Christophe Deloire
Co-présidents de la commission